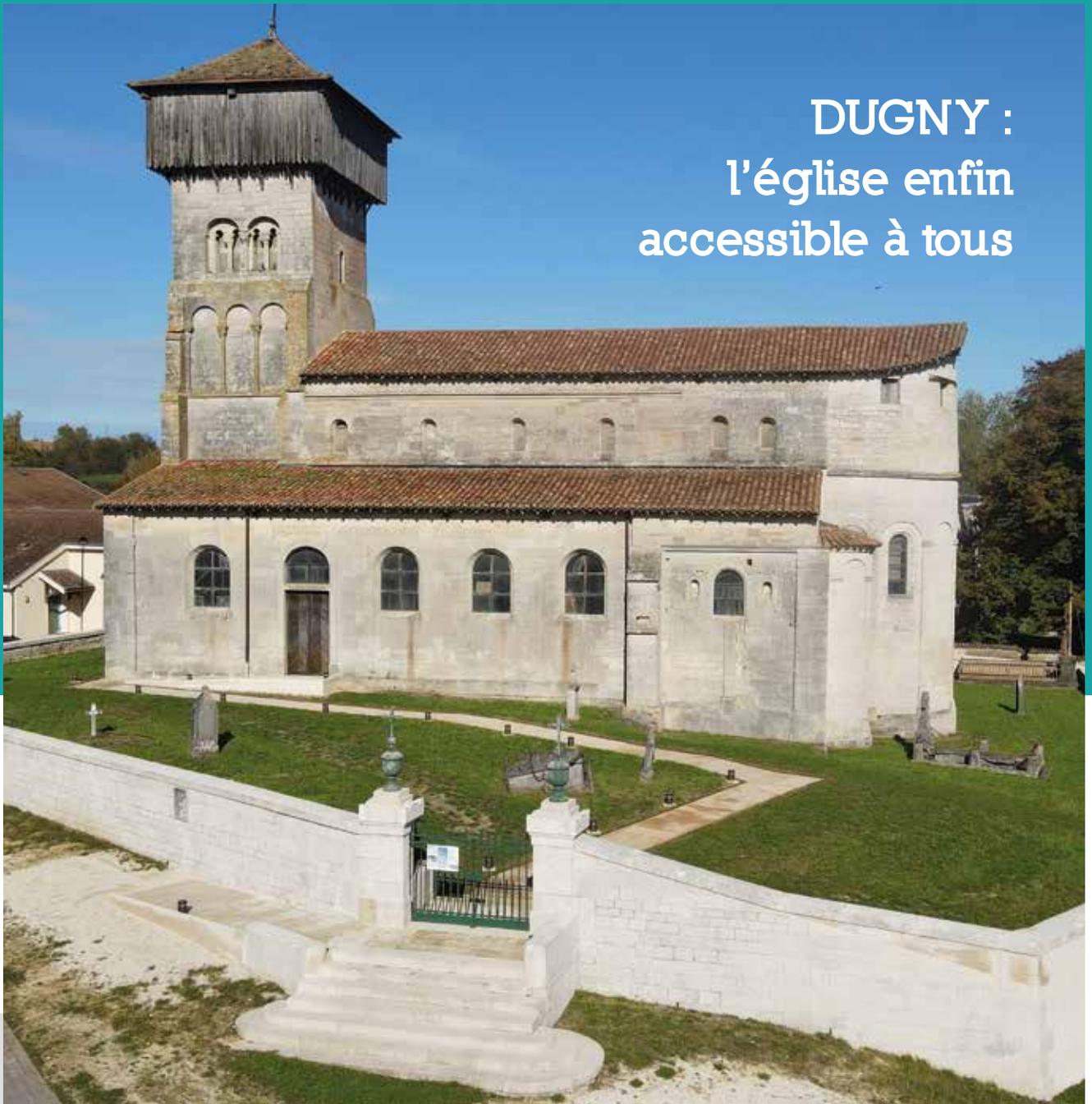


#12

Octobre 2024

Bulletin d'information de la Communauté de communes
Val de Meuse - Voie Sacrée

CODECOM *avenir*



DUGNY :
l'église enfin
accessible à tous

Budget



Fonctionnement
et investissement
2024

pages 4 et 5

Projets



Véloroute
voie verte

pages 8



SOMMAIRE



3
COMMERCE



4
BUDGET



6
**ENFANCE
SCOLAIRE**



8
PROJETS



10
**DÉCHETS
MÉNAGERS**



12
CULTURE



14
MOBILITÉ



16
**ÉCOLE
INTERCOMMUNALE
DE MUSIQUE**

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Cette rentrée 2024 aura indéniablement été marquée par une succession d'émotions et de sentiments parfois contrastés. La fierté de recevoir sur notre territoire le Relais de la Flamme olympique et l'euphorie suscitée par les succès des athlètes tricolores laissent désormais place à l'incertitude voire aux inquiétudes au regard de la situation budgétaire du pays. Si le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 actuellement débattu au Parlement vise à redresser les comptes publics, il entend pour ce faire mettre à contribution l'ensemble des collectivités locales (y compris notre communauté de communes), et ce alors même que leurs dépenses représentent moins de 12 % du PIB et que leur dette, stable depuis 30 ans voire même en légère diminution à 8,9 % en 2023, ne finance que de l'investissement.

Nous ne connaissons pas encore les conséquences pour notre budget 2025, mais il nous faut d'ores et déjà anticiper et contenir au maximum nos dépenses de fonctionnement si nous voulons continuer à investir dans nos écoles, dans nos routes intercommunales, dans le développement économique et plus globalement dans l'attractivité de notre territoire. Ce travail se fera collectivement et en étroite concertation avec tous nos partenaires, comme nous l'avons toujours fait, en particulier depuis la fusion de nos deux anciennes communautés de communes le 1^{er} janvier 2017.

C'est ainsi que nous avons conjointement œuvré pour proposer les mêmes services à tous les habitants notamment en matière de petite enfance et de jeunesse via la construction et la rénovation des établissements dédiés (écoles, crèches) et le soutien aux professionnels mobilisés - on peut par exemple citer le dispositif « Parcours Pro Petite Enfance » visant à soutenir les assistantes maternelles- et plus globalement en matière d'accès aux services publics. L'accueil d'une structure France services dans nos locaux permet ainsi à chacun d'être accompagné dans ses démarches administratives quotidiennes en lien avec plus d'une dizaine de partenaires (France Travail, La Poste, MSA...).

C'est également le développement économique, cœur de compétences de notre collectivité, qui a largement mobilisé nos énergies ces dernières années. Aussi pouvons-nous aujourd'hui nous réjouir de la bonne santé des grosses entreprises implantées sur le territoire eu égard à leurs investissements importants, récemment Hutin et Berthold, de la poursuite du développement des zones des Souhesmes, de Dugny et de Sommedieue, et de la mise à disposition très prochaine de cinq cellules artisanales sur le site SARAP à Ancemont (la sixième cellule accueillera nos équipes des chantiers d'insertion actuellement situées à Sommedieue dans des locaux ne répondant aux normes de sécurité). Conscients que la solidité du tissu économique local est un enjeu vital pour le territoire, nous soutenons par ailleurs l'investissement des artisans dans le cadre d'un conventionnement avec le Conseil régional, chef de file en matière économique.

Dans un contexte toujours plus instable et difficile, soyez assurés que nous poursuivrons, avec force et conviction, notre engagement avec vous et pour vous.

Le Président, Serge NAHANT

CODECOM
avenir

Directeur de la publication :
Serge NAHANT

Réalisation :
Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée

Mise en page et impression :
LEHERLE GRAPHIC (55)

Crédit photos :
Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée.

Tirage : 4 200 exemplaires - Oct. 2024

Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée :
43 Rue du Rattentout - 55320 Dieue-sur-Meuse - Tél. 03 29 85 73 90

Codecom Avenir : ISSN 2680-5626

PIZZERIA CHEZ LUCAS

LES MONTHAIROIS



Une nouvelle activité de restauration s'est installée dans le local commercial réhabilité par la Communauté de Communes dans la commune des Monthairons.

Les équipes du chantier d'insertion intercommunal achèvent la réalisation des derniers aménagements extérieurs (muret de séparation de la terrasse, pose de clôture, cheminement extérieur).

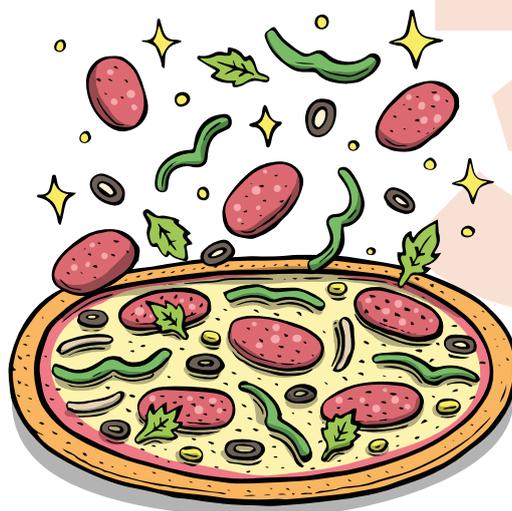
Lucas Picone, formé à la fabrication de pizzas napolitaines, a démarré son activité le 26 juillet dernier.

En plus de la vente de pizzas cuites au feu de bois, il propose un dépôt de pains et viennoiseries, des soirées à thèmes et bientôt un menu du jour pour le service du midi en semaine.

>> Tous les détails sur la page facebook *Storia di Napoli* (Chez Lucas).

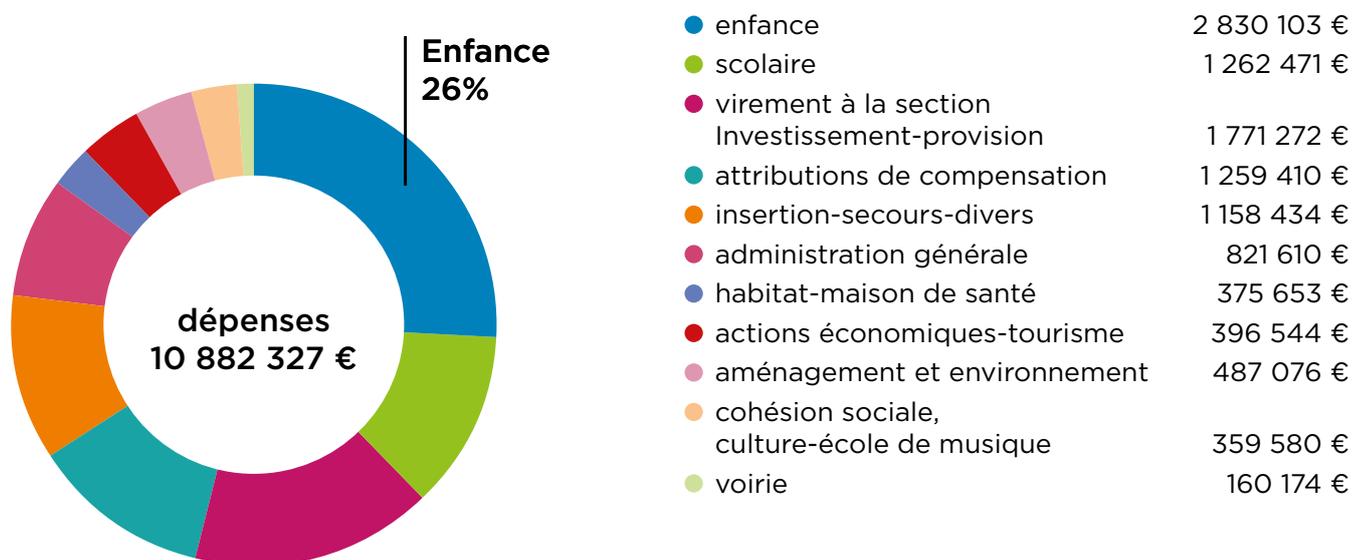
CHEZ LUCAS

8 PLACE DE LA MAIRIE
55320 LES MONTHAIROIS
06 73 36 98 83



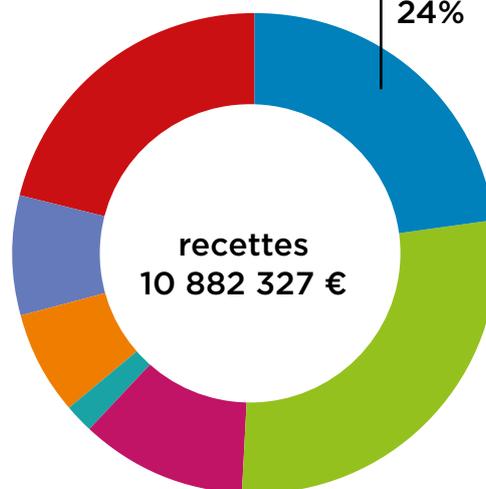
FONCTIONNEMENT 2024

Le budget 2024 a été élaboré et approuvé par le conseil communautaire en avril 2024. Il est toujours possible en cours d'année, de prendre des décisions ou faire des modifications (DM) pour de nouveaux besoins. Cette année 2024 est marquée par la fin des travaux au commerce des Monthairons qui accueille une pizzeria, la fin des travaux sur le véloroute entre Tilly et Villers, la fin des travaux imminente prévue au 30-09-24 de la requalification du site SARAP à Ancemont tout en poursuivant les travaux courants comme l'entretien de la voirie ou des écoles.



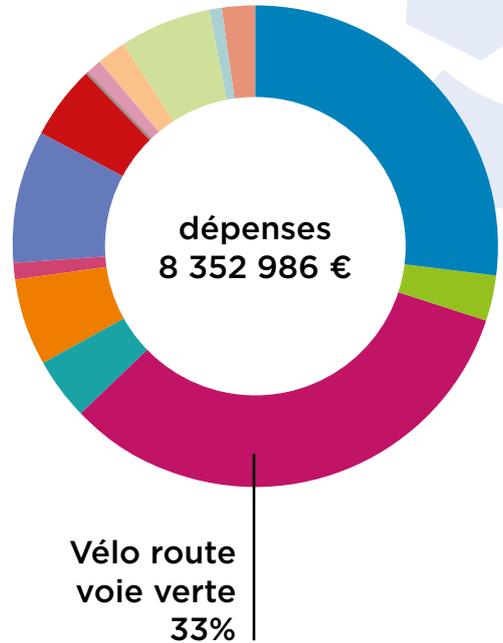
● recettes fiscales (taxes ménages et entreprises)	2 587 363 €
● dotations et compensations de l'État	3 255 128 €
● dotations, subventions et participations	1 243 704 €
● divers	263 998 €
● produits des services, domaine et ventes diverses	826 310 €
● autres produits de gestion courante	903 142 €
● excédent reporté	1 802 682 €

Recettes fiscales
24%

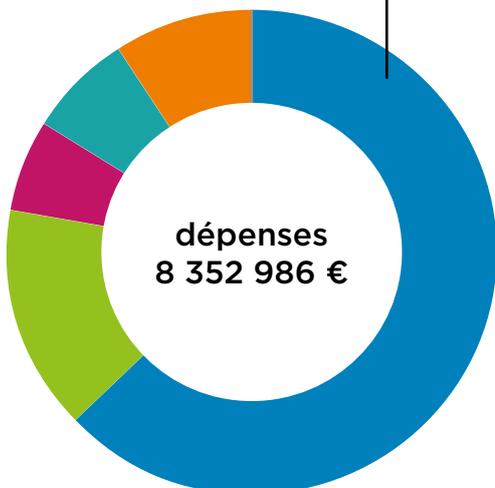


INVESTISSEMENT 2024

● administration générale	166 240 €
● requalification SARAP	2 239 256 €
● accessibilité église Dugny	260 000 €
● vélo route voie verte Dieue-Tilly-Dugny	2 773 819 €
● local commercial Monthairons	348 344 €
● scolaire	459 605 €
● fibre	58 863 €
● divers	773 258 €
● actions économiques	427 907 €
● tourisme	5 000 €
● insertion	64 460 €
● enfance	177 355 €
● voirie	507 040 €
● maisons de santé	91 839 €



Subventions
63%



● subventions	5 281 512 €
● virement à la section de fonctionnement	1 291 906 €
● dotations, fonds divers et réserve, FCTVA	477 897 €
● autofinancement	563 541 €
● amortissement des immobilisations	723 129 €
● divers	15 001 €



CENTRES DE LOISIRS ETÉ 2024 POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS.

Au cours de l'été 2024, ce sont 441 enfants différents (608 inscriptions sur les 2 mois) qui ont été accueillis soit en journée complète soit uniquement les après-midis.

>> **En juillet**, 7 centres de loisirs ont fonctionné du 8 juillet au 2 août sur les sites suivants : Ancemont, Les Monthairons, Souilly, Dieue, Sommedieue, Génicourt et Les Souhesmes. Sur ces 4 semaines, la moyenne des présences par jour s'élève à 241 enfants accueillis sur les 7 sites.

>> **En août**, 2 sites ont fonctionné du 5 au 30 août (Dugny et Souilly) avec une présence moyenne de 87 enfants accueillis par jour.

Les équipes pédagogiques étaient composées de 59 personnes au total (diplômées selon les recommandations Jeunesse et Sports)

En lien avec les projets pédagogiques, les équipes proposent aux enfants de nombreuses activités de loisirs telles que des grands jeux, des jeux sportifs, jeux coopératifs... Chaque centre organise une grande sortie par semaine, cette année les enfants ont par exemple pu se rendre à l'aquarium de Nancy, à la Base de Loisirs de Solan, à la Maison des Pompiers de Chauvencourt, à la Ferme de la Hardonnerie, aux Vieux Métiers à Azannes...





ANIM'ÉTÉ 2024

POUR LES JEUNES DE 12 À 17 ANS.

Au total 107 jeunes ont participé au dispositif Anim'Été qui s'est déroulé du 8 juillet au 2 août.

Environ 70 animations sportives, culturelles et de loisirs, réparties sur le territoire ont été proposées aux adolescents.

L'équipe pédagogique de 6 animateurs a assuré l'organisation des différents temps d'animation et la gestion de la vie quotidienne.

Activités phares : mini camp sous tente, nombreuses animations en soirée, pêche, baignade, accrobranche, rallye-photo, kayak...

Nous remercions particulièrement les associations du territoire qui se sont impliquées dans le dispositif : l'An Volley, l'AS Souilly Basket, l'AS Troyon Génicourt Ping Pong, l'ASD Foot Dieue, la Bibliothèque de Souilly, Les Chevaliers de la Gaule, l'Ermitage de Saint Marcel, le Judo Club de Dieue sur Meuse, Meuse Ancycles, l'Office du Tourisme, les Pompiers de Souilly, le Refuge des Pivoines, TaOne-Wing Chun Kung Fu de Dieue, le Tennis Club des Loups, Traditions Meusiennes, Un Deux Trois Soleil



VÉLOROUTE VOIE VERTE



La Communauté de Communes a achevé les travaux des deux premiers tronçons de véloroute voie verte, qui permettent aujourd'hui de relier Dieue-sur-Meuse à Tilly-sur-Meuse sur une distance totale de plus de 9 km.

Ces aménagements s'intègrent dans l'itinéraire européen de l'EuroVélo 19 le long de la Meuse entre la France et les Pays-Bas et répondent à plusieurs objectifs : développement du cyclotourisme, des mobilités douces notamment dans le cadre des trajets domicile-travail, participant ainsi à réduire le bilan carbone des entreprises.

L'itinéraire est jalonné par des espaces de pique-nique et des panneaux d'information.

Les liaisons entre Ancemont et Dugny-sur-Meuse et entre Dieue-sur-Meuse et Haudainville sont en projet afin de compléter le maillage de notre territoire.

La réalisation du tronçon entre Ancemont et Dieue a été marquée par la pose de deux passerelles en aluminium permettant de traverser la Meuse.

LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE CES PASSERELLES :

- Largeur de 3 mètres
- Poids total de 30 tonnes
- 1^{ère} passerelle d'une longueur de 25 m
- 2^{ème} passerelle d'une longueur de 125 m

FOCUS BUDGET DU TRONÇON ANCEMONT - DIEUE :

Coût total du projet du tronçon entre Ancemont et Dieue-sur-Meuse = **1 630 000 € HT**

Subventions = **1 166 429 € :**

- > DETR = 259 474 € ;
- > DREAL = 498 270 € ;
- > DSIL = 378 685 € ;
- > Département Meuse = 30 000 €.



ÉGLISE DE DUGNY

La Communauté de communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue a entrepris des travaux de restauration de l'église fortifiée de Dugny, classée monument historique et désacralisée. Cet engagement répond à une volonté de préserver ce patrimoine, témoin d'un lointain passé et de lui accorder une nouvelle tranche de vie dans une fonction culturelle

Les travaux de mise en sécurité du mur d'enceinte et de mise en accessibilité du cimetière et de l'église se sont achevés.

Le mur d'enceinte a ainsi été réhaussé et protégé ponctuellement par des garde-corps pour prévenir le risque de chutes.

Le cimetière puis l'église sont aujourd'hui accessibles par une rampe d'accès et un cheminement mis en lumière.

Sous la maîtrise d'œuvre de l'Architecte des Bâtiments de France, les travaux ont été réalisés par l'entreprise LEON NOEL pour les aménagements extérieurs ainsi que la maçonnerie et l'entreprise EGIL Verdun pour l'électricité.

HISTORIQUE

L'église de la Nativité-de-la-Vierge est édifée à la fin du XI^e siècle-début XII^e siècle

Lors de la Grande Guerre, elle est utilisée comme hôpital de campagne. Vouée à la destruction, l'église est sauvée par les services des monuments historiques. Elle est classée comme monument historique en 1904.

De style romano-rhénan, cette église, est un fleuron des églises fortifiées de la Meuse avec sa tour porche. Dotée aux XV^e et XVI^e d'un système de défense (hourd, fenêtres de tir, rehaussement des murs gouttereaux), elle possède des refuges aménagés sous les combles. 4 grandes fenêtres ont été percées au sud au XVIII^e. L'intérieur renferme des vestiges de fresques médiévales, témoins restant d'une opulente ornementation.

L'église est régulièrement occupée pour des manifestations : expositions, concerts, reconstitution de l'hôpital de campagne.

>> Ouverture uniquement sur demande au 03.29.87.58.62 ou en prenant rendez-vous par mail à tourisme@ccvmvs.fr





HALTE AUX ERREURS DE TRI

15% des déchets trouvés dans les sacs jaunes ne sont pas recyclables ; il s'agit d'erreurs de tri qui impactent la qualité comme le coût du traitement.

Les principales erreurs à éviter :



déchets imbriqués
> à *séparer*
puis sac jaune



emballages non vidés
> à *vider*
puis sac jaune



objets plastiques
> *bac pucé*



couches
> *bac pucé*

NOUVEAU TRI

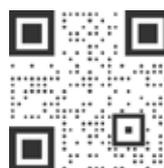
BACS JAUNES : LE TRI SE SIMPLIFIE

A partir du 1er janvier 2025, les papiers et cartons seront à déposer dans le sac jaune.

Depuis 2020, il est possible de mettre dans son sac jaune tous les emballages plastiques (y compris les films, pots de yaourt, barquettes...), les emballages métalliques (conserves, canettes...), les briques alimentaires et les emballages polystyrène (barquettes alimentaires). En 2025, le geste de tri se simplifie : il sera désormais possible de déposer également dans le sac jaune les papiers (feuilles, magazines, journaux...), les petits cartons et cartonnettes. Les bornes bleues seront progressivement enlevées.

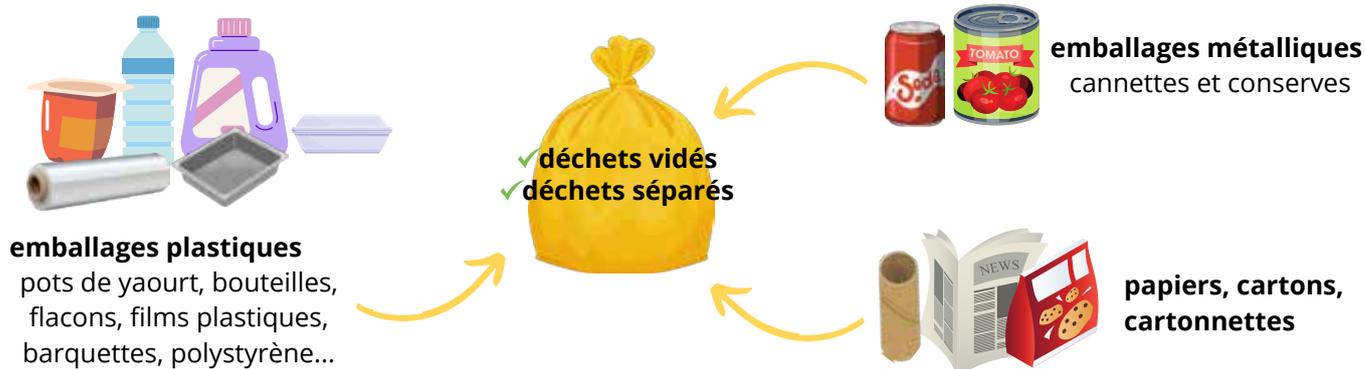
Les déchets recyclables mis dans le sac jaune sont envoyés à La Veuve (51), au centre Syvaltri, où ils sont triés par matière avant d'être envoyés en France et en Europe chez des industriels du recyclage.

Un doute sur les déchets à mettre dans le sac jaune ?



L'appli **SMET au tri**, 100% meusienne, inclut un guide du tri mis à jour chaque semaine et adapté à votre commune : entrez votre déchet, vous saurez où le jeter ! En plus, elle vous informe sur le prochain jour de collecte et les horaires de déchetterie.

POUR RÉSUMER, À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025



BAC PUCÉ :

3 CLÉS POUR L'ALLÉGER

1 TRIER : chaque déchet au bon endroit, et un endroit pour chaque déchet ! Les emballages ? Dans le sac jaune. Le verre ? A la borne. Un doute ? Je consulte le guide du tri de l'application SMET au tri.



2 COMPOSTER : certains bacs pucés contiennent encore près d'1/3 de déchets organiques. Composter, c'est alléger sa poubelle, et bénéficier d'un amendement naturel pour son sol ou son potager !



3 DONNER: vaisselle, vêtements, mobilier, électroménager... ce qui ne me sert plus peut faire le bonheur de quelqu'un d'autre. Plutôt que prendre le chemin de la déchetterie, pourquoi ne pas rendre une visite aux associations du territoire ?



Votre référente environnement

Juliène FEIGRE,
redevance-dechets@ccvmvs.fr
03 29 87 29 85

AMIE

📍 2 Rue Pasteur
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Tous types de dons sauf literie

*Du lundi au jeudi
9h - 12h et 13h - 16h*

Contactez à l'avance pour les dons volumineux

Tél : 03 29 84 56 96

Café Brocante Hors du temps

📍 Impasse de la Haye
55160 HAUDIOMONT

Tous types de dons

*Dépôt possible les mardis 9h - 17h
ou tous les jours sur RDV
Ouverture les dimanches*

Tél : 07 80 25 20 62

Verdun Chantiers

📍 455 Rue Robert Schuman
55100 VERDUN

Tous types de dons

*Du lundi au vendredi 8h30 - 16h
Tél : 03 29 84 67 84*

📍 6 Place de la Libération
55100 VERDUN

*Dons de vêtements uniquement
Du lundi au vendredi 8h - 17h*

MA FACTURE A LA LOUPE 🔍

PART FIXE

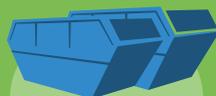


Collecte et traitement des ordures ménagères

12 levées / an incluses



Collecte et traitement des déchets recyclables



Collecte et traitement des déchets de déchèterie



Charges de structure



PART VARIABLE



Levées du bac pucé ordures ménagères au delà de celles incluses dans le forfait

ARCATURE

PARCOURS VITRAIL

« DE L'INTÉRIEUR VIENT LA LUMIÈRE »

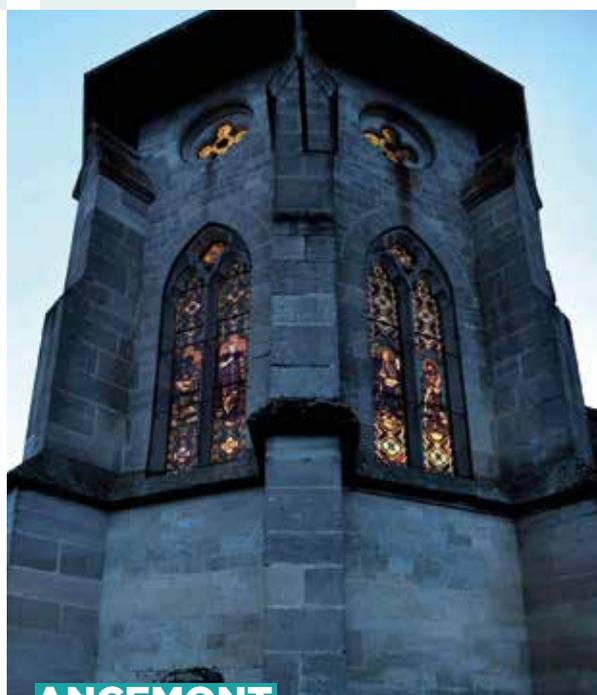
Les préparatifs sont en cours pour la deuxième édition du Parcours Vitrail par l'association L'Esperluette de Saint Mihiel. Cette année, ce seront 22 églises qui seront illuminées dont trois sur notre territoire : les églises d'Ancemont, Génicourt et Ambly.

Depuis leur invention, les vitraux ont joué avec la lumière du jour et du soleil pour les habitants comme pour les visiteurs » L'Esperluette. Le Parcours Vitrail se propose de renverser les perspectives et d'éclairer depuis l'intérieur les vitraux de ces églises pendant les nuits d'hiver.

Les luminaires d'aujourd'hui vont permettre à ces verrières de jouer avec la nuit, pour en rendre à nouveau toute la majesté. De l'intérieur vient la lumière.

Une balade originale, poétique, spectaculaire, libre et gratuite, pour les habitants comme pour les visiteurs

>> Les églises seront illuminées du 2 novembre 2024 au 12 janvier 2025 de 17H à 22H30



ANCEMONT



GÉNICOURT

LECTURE SCÉNIQUE, DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 16H00, BIBLIOTHÈQUE D'ANCEMONT

« LE PETIT LIVRE DES COULEURS »
DE MICHEL PASTOUREAU.

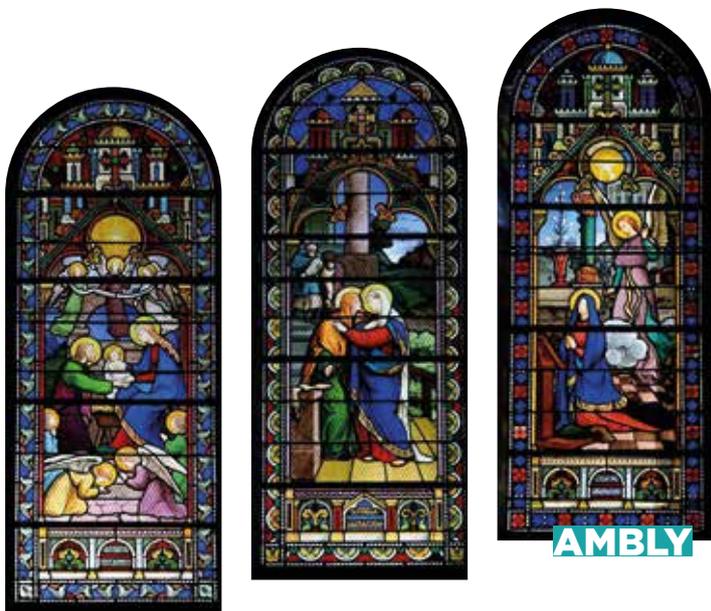
Michel Pastoureau est le grand historien des couleurs. Bleu, Rouge, Jaune, Vert, Blanc et Noir viennent nous parler et nous raconter leurs histoires, leurs symboles, leurs succès.

Par l'association Des Chaises, un Texte : «Des Chaises, un Texte crée depuis vingt ans des lectures scéniques de textes dramatiques, philosophiques, littéraire ou poétiques. Cette saison nous lisons des textes autour des couleurs et de la création artistique.»

À partir de 12 ans

Entrée libre

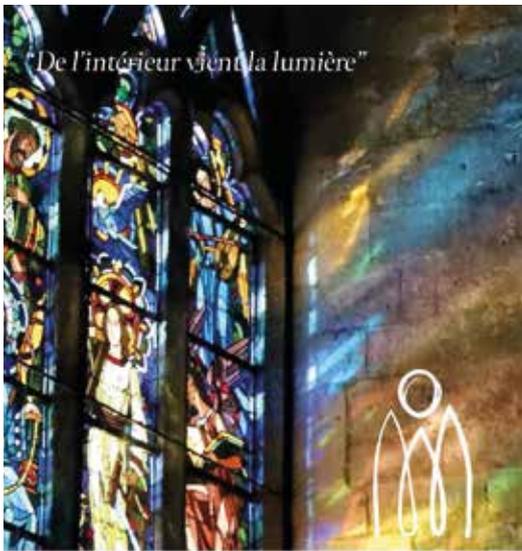
Renseignements : 03 72 85 01 54



AMBLY

Crédit photos : JF Zante



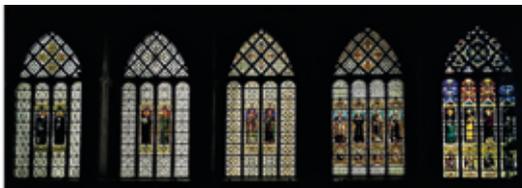


22 ÉGLISES
ILLUMINÉES
par
VINCENT ADELUS



PARCOURS Vitrail®

Du 2 novembre 2024
au 12 janvier 2025 / 17h à 22h30
Depuis SAINT-MIHIEL
> VERDUN / TOUL / PONT-À-MOUSSON



Transcendée par la magie des couleurs,
une balade poétique, libre et gratuite.

En nappant de pénétrer les murs et en illuminant les ténèbres, allant ainsi à rebours de nos regards quotidiens, Vincent Adelus donne à voir l'âme de nos églises. Sa démarche poétique rend abstraits les murs et les pierres. Illuminés de l'intérieur vers l'extérieur, baignant de lumière et de couleurs les passants, chaque vitrail devient un point de rayonnement lumineux dans son environnement. Par la lumière nous devenons spectateurs de notre ville.

Parcours Vitrail® est une innovation artistique et technique née du souhait de valoriser l'exception française en matière de vitrail : la France possède la plus grande surface de vitraux au monde, plus de 60 % du patrimoine européen. Parcours Vitrail® renouvelle le regard porté sur ce patrimoine unique en proposant d'inverser la vision de ces chefs-d'œuvre : de l'intérieur vers l'extérieur.

Nous ne les avons jamais vus ainsi !

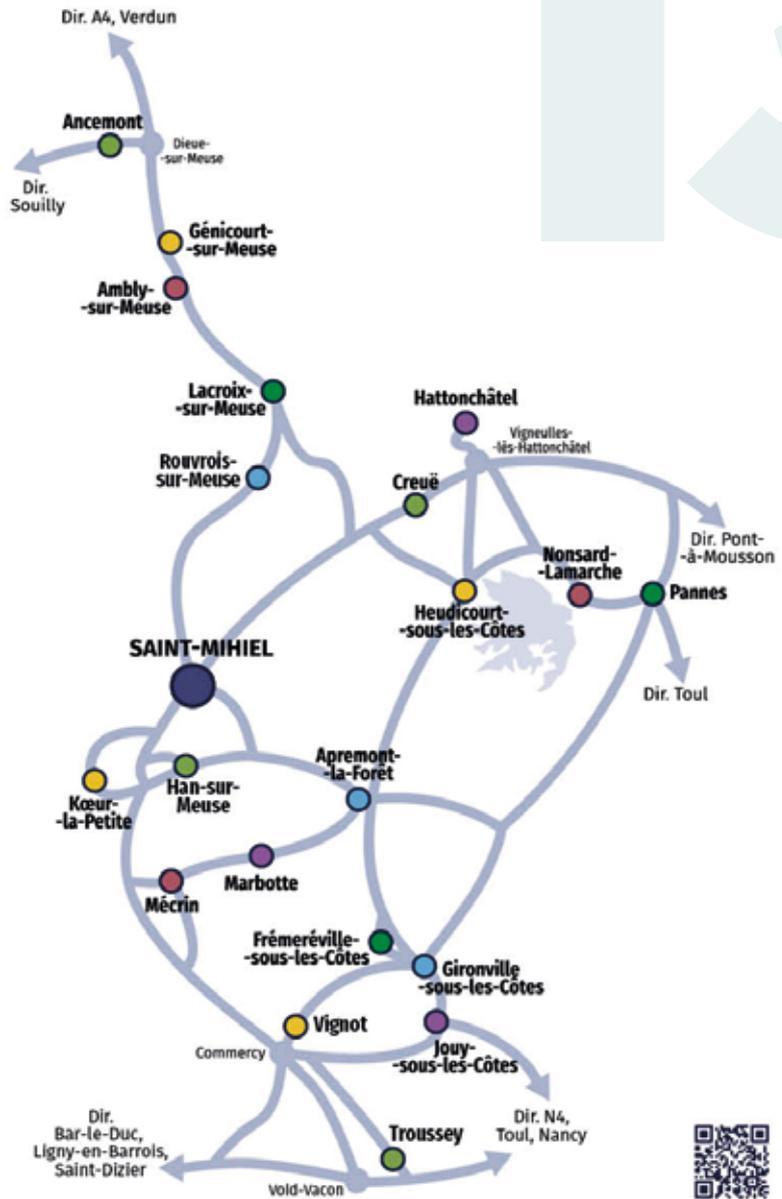
Un programme culturel d'ateliers, concerts invisibles, conférences et visites accompagnées est proposé.

- Conférence de la Cité du Vitrail (Troyes) le samedi 16 novembre à 16h, salle Mangeot de l'Office de Tourisme de St-Mihiel
- « Balade citadine lumineuse » avec le PNRL le samedi 14 décembre à 17h30, renseignements auprès de l'Office de Tourisme de St-Mihiel

Pour d'autres propositions suivez la page FB de l'Esperluette(®) : [esperluette.fabrique.artistique](https://www.facebook.com/esperluette.fabrique.artistique).

& L'Esperluette • Lieu de fabrication artistique
32, rue du Général Blaise SÉZANNE SAINT-MIHIEL • esperluette.fabrique.artistique@gmail.com
tél. (+33) 06 75 12 52 74 • [Esperluette.fabrique.artistique](https://www.esperluette.fabrique.artistique.com)

Parcours Vitrail® a été géré au soutien de l'Etat via le PMAR, de la Région Grand Est, des codescom Côtes de Meuse - Woëvre et Val de Meuse - vos sacrés amis qui de l'Andra et des vingt autres communes qui accueillent le projet : Ambly, Ancemont, Apremont-la-Forêt, Creuë, Héudicourt-sous-les-Côtes, Hattonchâtel, Jouy-sous-les-Côtes, Kœur-la-Petite, Lacroix-sur-Meuse, Marbotte, Mécrin, Nonsard-Lamarque, Pannes, Rouvrois-sur-Meuse, Saint-Mihiel, Troussey, Vignot.



INFOS PRATIQUES

- Mise en lumière des vitraux des églises du 2 novembre 2024 au 12 janvier 2025, de 17h à 22h30
- Inauguration le samedi 2 novembre 2024 à 18h à Apremont-la-Forêt

- > Le plan, le QR code et un fléchage dans les communes vous guideront facilement.
- > Trois routes depuis Verdun, Pont à Mousson et Toul-Commercy convergent vers Saint-Mihiel.
- > PARCOURS VITRAIL® ce sont 21 communes et 22 églises qui attendent votre visite.
- > À Saint-Mihiel, vous pouvez voir les vitraux de l'abbatiale Saint Michel et de la collégiale Saint Étienne ainsi que Parcours Façades (du 29 novembre 2024 au 5 janvier 2025).

N'hésitez pas à nous joindre le 06 75 12 52 74. Le co-voiturage peut être un atout pour des soirées festives éclairées de mille couleurs, pensez-y !

ROUL'EN MEUSE

COMMENT SE DÉPLACER LOCALEMENT ?



COVOITURER SIMPLEMENT

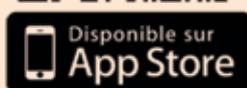
Première brique de l'écosystème Roul'en Meuse, le partenariat avec Karos offre la possibilité de covoiturer facilement sur des courts trajets réguliers. Les cibles principales sont les actifs qui se rendent tous les jours sur leurs lieux de travail, aussi appelés navetteurs dans le jargon des mobilités. L'idée est de profiter des places disponibles dans les véhicules pour faire un ramassage tout au long du trajet. Il suffit de

s'organiser mutuellement via l'application mobile puis de se laisser guider. Comme toutes ces applications collaboratives, chaque usager est noté. Une prime de 100 € est offerte par l'Etat aux premiers conducteurs et la collectivité accompagne les passagers à hauteur de 0,50 € par voyage. Et surtout n'ayez aucune crainte de ne pas rentrer chez vous le soir, le service inclut aussi une garantie retour.

LA RÉPONSE EST SIMPLE : ROUL'EN MEUSE !

Lancé officiellement à l'occasion de la Foire Nationale de Verdun en 2022, Roul'en Meuse est un outil collectif permettant aux meusiens de se déplacer plus facilement sur le territoire. Initiée par les collectivités territoriales, il regroupe différents services portés par les PETR et le Département. Faisons le point en détail.

TÉLÉCHARGER L'APPLICATION



BOUGER SPONTANÉMENT

Pour les jeunes, Roul'en Meuse tente de remettre au goût du jour l'auto-stop mais en renforçant la sécurité grâce à l'inscription au réseau local. C'est une solution simple et efficace pour se rendre à ses activités lorsqu'on n'a pas particulièrement de contrainte horaire. Pour cela, il suffit de se rendre dans les points d'accueil agréés qui vous remettront un petit kit du parfait auto-stoppeur et, c'est parti, il n'y a plus qu'à tendre

le pouce. Pour bien s'identifier, le plus simple est encore de se rendre sur le point de rencontre Roul'en Meuse dans ma commune. Le réseau est en cours de déploiement, vous verrez prochainement fleurir ces panneaux :

Les voyageurs se reconnaissent grâce à la carte de membre, avec un numéro unique, qui certifie leur enregistrement auprès de la collectivité. Dès lors, chacun voyage en toute confiance.



ROULER DURABLEMENT

Nouveaux venus au sein de la galaxie Roul'en Meuse, les travaux autour du vélo deviennent plus concrets. Avec l'augmentation du prix du carburant et l'état de notre chère planète, nous devons penser nos déplacements différemment.

Le covoiturage est un premier pas, mais renoncer à sa voiture est d'autant plus pertinent pour des trajets inférieurs à 5 km. C'est pourquoi les collectivités élaborent actuellement un schéma directeur cyclable qui ambitionne de renforcer la

part modale du vélo dans les déplacements quotidiens. A l'issue de l'étude, nous avons identifié tous les projets d'itinéraires cyclables pour offrir, à termes, la garantie d'une pratique sécurisée.

S'OUVRIRE À TOUS

Le Département de la Meuse a fédéré les structures de l'insertion par l'activité économique pour renforcer l'accès à la mobilité de tous les publics et particulièrement les personnes les plus en difficulté. Ainsi, les services inclusifs proposés par ces acteurs (garage solidaire, auto-école adaptée, autopartage, ...) sont intégrés dans Roul'en Meuse.

Diffuser tous ces services

Un numéro unique permet aux usagers de contacter facilement un conseiller en mobilité qui trouvera forcément une solution de mobilité à chaque usager. Un site Internet viendra prochainement compléter le dispositif dans l'objectif de référencer tous les services disponibles, y compris ceux déployés par la Région Grand Est dans le cadre de Fluo.

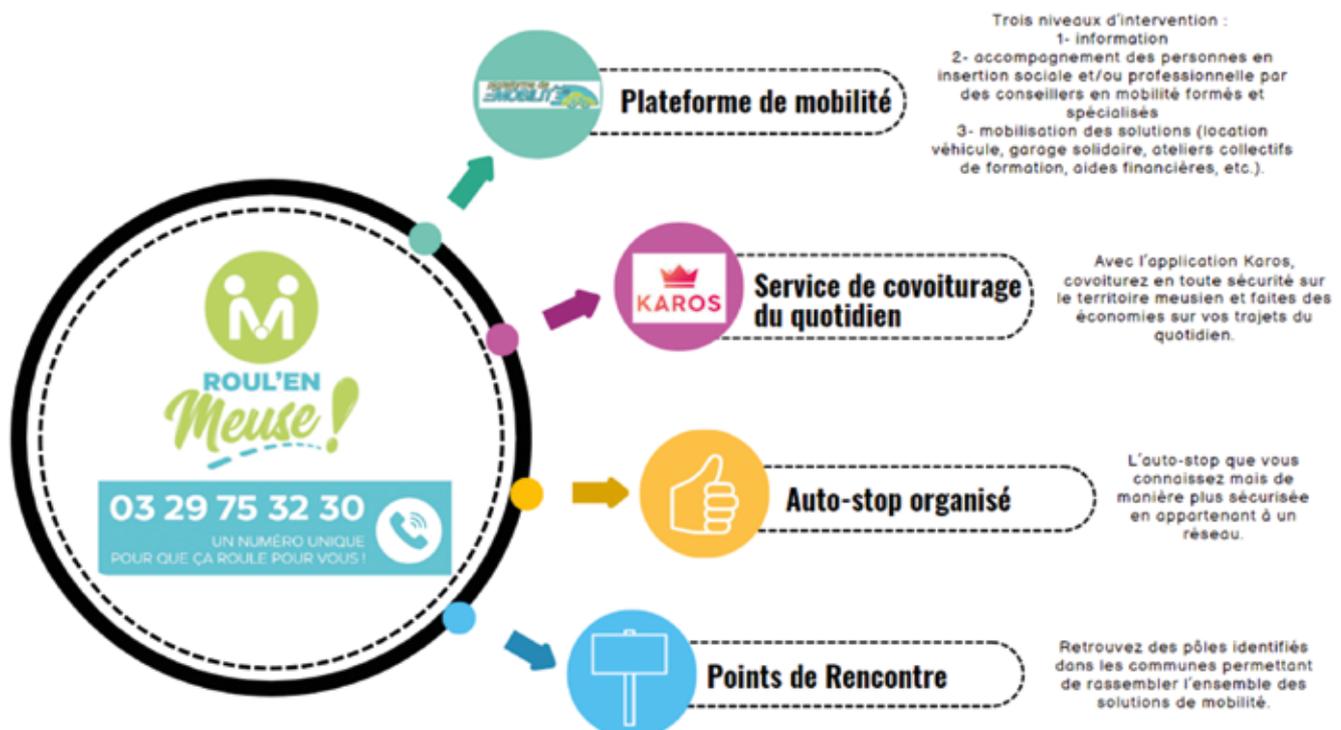


DIFFUSER TOUS CES SERVICES

Un numéro unique permet aux usagers de contacter facilement un conseiller en mobilité qui trouvera forcément une

solution de mobilité à chaque usager. Un site Internet viendra prochainement compléter le dispositif dans l'objectif de

référencer tous les services disponibles, y compris ceux déployés par la Région Grand Est dans le cadre de Fluo.



Roul'en Meuse est en plein développement. Les services évoluent chaque jour pour faciliter la vie des meusiens. N'hésitez pas à suivre tout cela de près pour moins utiliser son véhicule et faire quelques économies substantielles !



COURS D'INSTRUMENTS :

- flûte traversière
- saxophone
- piano
- guitare
- batterie



ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

PRATIQUES D'ENSEMBLES :

ensembles guitares, saxophones, musique actuelle, orchestre, atelier improvisation

ATELIERS JEUNES ENFANTS :

Initiation musicale à partir de 5 ans

Découvertes instrumentales à partir de 6 ans

Renseignements : Maison de la Musique et des Traditions - Rue de l'Église - 55320 DIEUE / MEUSE

Tél. 03 72 85 01 54 - Mail : ecole-musique@ccvmvs.fr